

Le 17 mars, participez à une grande réunion publique

organisée par Riom Communauté



Pour dessiner notre avenir ensemble, prenez la parole !

Accueil avec
petit déjeuner

Le samedi 17 mars 2012, de 9h à 12h30,
Salle l'Arlequin, rue Louis Dalmas, à Mozac

Projet de territoire : la démarche en quelques mots

Il s'agit de définir, tous ensemble et dès maintenant, ce que nous voulons faire de ce territoire, demain. Comment nous voulons vivre. Puis d'agir de concert pour faire de cette volonté... une réalité.

Programme de la réunion du 17 mars

1. Présentation interactive des forces et des faiblesses du territoire réalisée par des experts indépendants.
2. Résultats de la grande enquête sur votre vision du territoire
3. Lors de cette réunion publique, chacun pourra s'exprimer sur ce qui lui paraît fondamental, pour le territoire : ses forces, ses faiblesses, ses enjeux.

Les prochaines étapes

Tous ceux qui voudront aller plus loin pourront s'inscrire à six ateliers de travail approfondi qui se tiendront à la Maison des associations, à Riom :

| | |
|---|--|
| 2 avril 2012 à 18 h (salle du Tribunal) | Développement économique : économie, commerces, tourisme, agriculture, emploi, formation, nouvelles technologies... |
| 3 avril 2012 à 18 h (salle du Tribunal) | Aménagement : urbanisme, organisation de l'espace, déplacements... |
| 5 avril 2012 à 18 h (salle Louise Michel) | Logement et cadre de vie : habitat, logement social, nouvelles énergies... |
| 23 avril 2012 à 18 h (salle du Tribunal) | Environnement : milieux naturels, biodiversité, déchets, lutte contre l'effet de serre et les pollutions... |
| 24 avril 2012 à 18 h (salle du Tribunal) | Société : sport, culture, éducation, lien social, citoyenneté... |
| 3 mai 2012 à 18 h (salle du Tribunal) | Social : insertion, jeunesse, seniors, petite enfance, handicap, santé... |

Aussi

Vous ne pouvez pas venir le 17 mars, mais vous souhaitez participer à ces ateliers ? Inscrivez-vous dès maintenant, en téléphonant au : **04 73 67 11 00** ou en envoyant un mail à : **contact@riom-communaute.fr**.
Si vous souhaitez être informé(e) par SMS des prochaine étapes, vous pouvez nous communiquer votre numéro de portable.